

## Pour info :

Le Centre Social perçoit des subventions de la Commune nouvelle, de la CAF et de la MSA.

SÈVREMOINE  
Commune nouvelle



MSA  
santé  
famille  
retraite  
services  
L'essentiel & plus encore

L'inscription se fait par internet via un **portail famille** (un lien vous est nécessaire, contactez-nous si vous ne l'avez pas reçu par mail).

## Participation financière des familles

Quotient Familial	Tarif à l'heure	Repas
0 à 600 €	0.59 €	3.90 €
601 à 720 €	0.93 €	3.90 €
721 à 882 €	1.12 €	3.90 €
883 à 999 €	1.62 €	3.90 €
> 1000 €	1.78 €	3.90 €

### Supplément sortie

3 € pour la demi-journée

6 € pour la journée



\* Pensez à nous communiquer votre nouveau quotient familial en cas de changement.

- **Compris :** le goûter.
- **Non compris :** l'adhésion familiale au Centre Social Indigo (9€ pour l'année civile). Votre enfant peut prendre son **petit déjeuner** à l'accueil de loisirs ; mais c'est à vous de le fournir.
- Pour le règlement des factures, afin de faciliter la gestion des encaissements et pour ne pas vous obliger à vous déplacer, nous privilégions désormais le **prélèvement bancaire**. Les prélèvements auront lieu le **15 du mois suivant**. Pour cela, si vous ne l'avez pas encore fait, merci de nous transmettre le **mandat rempli et signé avec un RIB**. (téléchargeable sur le site du centre social ou le portail famille). Il est également possible de payer par carte bancaire (à l'accueil), de nous effectuer un **virement** (coordonnées bancaires affichées sur la facture) ou de nous faire parvenir à l'accueil des chèques vacances et chèques CESU avant le 10 du mois suivant si vous êtes prélevé.

# ACCUEIL DE LOISIRS

## DE 7H15 À 18H30

### 4\* - 11 ANS

\*avoir  
4 ans  
en 2023

# VACANCES D'AUTOMNE

2023

à la Maison de l'Enfance, rue Augustin Vincent  
et au restaurant scolaire, route du cimetière, St André de la Marche

du lundi 23 octobre  
au vendredi 3 novembre



Inscriptions du 9 au 17 octobre sur l'Espace famille

# Thème = SAPERLIPOPETTE !

Comment ça se fait ? Comment cela peut-être rigolo ? Comment ça fait peur (pour de faux !) ? Que de choses curieuses, fascinantes à essayer de comprendre, de choses bizarres et bluffantes. Viens t'amuser à te laisser piéger, surprendre !

## Temps forts à l'accueil de loisirs

**MARDI 24 OCTOBRE = 9H-17H (SUPPLÉMENT 6€)**

Ateliers d'illusions d'optiques et casse-têtes proposés par la Compagnie du Gouffignol à l'accueil de loisirs

*Présence des enfants obligatoire de 9 h à 17 h car plusieurs temps par groupes dans la journée*

**MARDI 31 OCTOBRE**

Divers ateliers sur le thème « ça peut faire peur » mais c'est pour de faux.

*Les enfants peuvent venir déguisés et présence de préférence sur la journée*



### EN CAS D'ABSENCE :

Toute absence non justifiée (*une semaine avant la date*) ne sera pas remboursée sauf sur présentation d'un certificat médical ou copie d'ordonnance.

Dans tous les cas, nous vous demandons de bien vouloir prévenir de l'absence de votre enfant aux animatrices (02 41 30 45 59) ou à l'Accueil du Centre Social (02 41 49 06 49 - [centresocialindigo@gmail.com](mailto:centresocialindigo@gmail.com)).

Le Centre Social Indigo est ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 18h00. Le jeudi ouverture de 8h45 à 12h30 et de 14h30 à 18h.

Pour plus de renseignements sur le fonctionnement, consultez le règlement intérieur ou contactez-nous au 02.41.49.06.49.

### OÙ DÉPOSER MON ENFANT ?

Accueil à la Maison de l'enfance pour tous jusqu'à 7h40 et après 18h.

Entre 7h40 et 18h, les enfants de maternelle sont accueillis à la maison de l'enfance et les enfants du CP au CM2 au restaurant scolaire (2 rue Jacques Prévert - route après le cimetière).

Possibilité de partir entre 12h et 12h30 et retour pour l'après-midi entre 13h30 et 14h sauf jours de sortie (horaires spécifiés pour chaque sortie)

A renouveler, si vous ne l'avez pas encore fait en 2023, adhésion (9€ année civile) et fiche des coordonnées et infos médicales (une par enfant).